



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Le Mâle Aimé by JMF Sàrl en liquidation**, Rue de la Gare 11, 1860 Aigle
2. Déclaration de faillite: 12.12.2017
3. Suspension de faillite: 15.01.2018
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.02.2018
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la société a pour but l'exploitation d'une boutique de prêt-à-porter et accessoires, l'importation, l'achat et la commercialisation de tous produits manufacturés ou non dans le domaine du textile, les vêtements prêts-à-porter et accessoires (pour but complet cf. statuts).

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey 1

04000387

